

Les Pavillons infos

www.les-pavillons-sous-bois.fr

>> N° 115
Juin 2019

VENDREDI 21 JUIN

Fête de la musique



DIMANCHE 23 JUIN

Sports en fête



SAMEDI 13 JUILLET

Fête Nationale



SERRURERIE SAINT GEORGES



- BLINDAGE DE PORTE**
- OUVERTURE DE PORTE**
- REEMPLACEMENT DE SERRURES
ET CYLINDRE**
- POSE DE VOLET ROULANT**
- REPARATION DE VOLET ROULANT**
- REEMPLACEMENT DE VITRES
ET FENETRES**
- FABRIQUE DE GRILLES ET CLOTURE**
- RAMPES / FER FORGES**
- MOTORISATION DE PORTAIL**
- AGREE ASSURANCES**



**66 allée Montmartre
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 42 23 95 89**



**POUR VOS INSERTIONS DANS
LES PUBLICATIONS MUNICIPALES
CONTACTEZ LE SERVICE
RÉGIE PUBLICITAIRE DE LA VILLE :**

01 48 02 75 81



**5 bonnes raisons de s'adresser à nous
pour estimer votre bien immobilier**



Depuis juillet 2000 sur la commune pour mieux vous servir...

VENTES • ACHATS • SUCCESSIONS • ESTIMATIONS GRATUITES



www.agencesimmo5.com 01 48 02 00 21



25, avenue Victor Hugo - 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS
01.48.02.00.21 - www.agencesimmo5.com

**BON POUR
UNE ESTIMATION OFFERTE**

Nom : _____

Type de bien : _____

Adresse : _____

Tél : _____

E-mail : _____

Mon projet : Vendre un bien Louer un bien

Je souhaite rencontrer un conseiller pour une estimation gratuite :

- Directement à nos bureaux ouverts 6 jours sur 7

- En nous retournant le coupon par courrier

- En nous effectuant une demande directement par e-mail : pavillons@agencesimmo5.com



Gratuite



Rapide



Proximité



Juste prix



Satisfaction



- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
 - Travaux dans la Ville
 - Tram 4
 - Fibre optique
 - Le CCAS à vos côtés
 - Environnement
 - Sécurité
 - Louer un logement : démarches obligatoires à partir du 1^{er} juillet



- > **ECHOS** page **11**
 - Commémorations
 - Résultats des élections Européennes
 - Journées portes ouvertes au Lycée Nicolas Ledoux
 - Conseil Municipal
 - L'orthographe à l'honneur



> **CULTURE** page **16**

> **ASSOCIATIONS** page **22**

> **SPORTS** page **28**

> **EXPRESSION POLITIQUE** page **32**

> **INFOS PRATIQUES** page **33**

> **INFOS SERVICES** page **34**



Couverture :
 Vos rendez-vous d'été

Vos élus vous reçoivent

RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :
 Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire
 Tél. : 01 48 02 75 04/05



Madame le Maire,
Conseillère Départementale,
Katia COPPI
 sur rendez-vous
Tél. : 01 48 02 75 04/05

Yvon ANATCHKOV	1 ^{er} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER	2 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL	3 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Voirie
Sophie DUBOSC	4 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA	5 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER	6 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE	7 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Finances
Martine CUMIN	8 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN	9 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Geneviève SIMONET	10 ^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication
Jacqueline DURAND	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Jackie SIMONIN	Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante
Sabrina ASSAYAG	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Philippe BOUTIGNY	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Votre député de la 10^{ème} circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy Sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :
06 76 61 08 44



Allô Madame le Maire
Conseillère Départementale

[01 48 02 75 94]
Katia COPPI en direct

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois
 N° 115 juin 2019. Tirage : 12 000 ex.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI
- > Rédaction, photos, régie publicitaire : Service Communication, Florence Gadroy
 Tél. : 01 48 02 75 81
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



Communication en mairie

- > **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h (les samedis pairs) pour le service Population - Etat-civil. Fermé le samedi à partir du 7 juillet jusqu'au 31 août inclus.
- > **Par courrier** à : Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- > **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr



139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

ETS MANGERET SARL
ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
 et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE



FOUCAULT

69, allée Jules-Auffret
 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



GARAGE QUINET

Réparateur agréé
 Achat - Vente
 Réparations véhicules toutes marques

RÉCEPTION
 Lundi au vendredi
 8h à 12h30
 14h à 18h30

ATELIER
 Lundi au vendredi
 8h30 à 12h30
 14h à 18h

14, allée Edgar Quinet
 Les Pavillons-sous-Bois

TÉL. : 01 48 50 77 27
 Fax : 01 48 50 76 87
 E-mail : garage.guinet@orange.fr

cora LES PAVILLONS SOUS BOIS

**CRÉATEUR
 DE BONNES
 AFFAIRES**



ACCÈS CONTACT

Zone de la Poudrette
 Avenue Georges Pompidou
 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

Tél. : 01.41.55.60.88 / Mail : pb@cora.fr
<https://www.cora.fr/pavillonsousbois>

HORAIRES

Du lundi au samedi : 8h30-21h00
 Dimanche matin : 9h-12h45



Mesdames, Messieurs,
Chers (ères) amis(es),

Les Elections Municipales arrivent à grands pas et les « Y'a qu'à » et les « Faut qu'on » vont sortir de leur tanière. Cette Ville est gérée avec sérieux depuis plus de 24 ans. Oui, elle change. Quelques-uns de nos anciens partent en province ou partent tout simplement sans retour. De nouvelles familles s'installent, certaines viennent de Paris ou de la proche banlieue, d'autres de contrées plus éloignées.

Certains d'entre vous sont contrariés de voir des promoteurs acheter des propriétés pour y construire des immeubles. Parfois c'est bien, car ce sont de beaux immeubles qui vont remplacer des bâtiments vétustes mais parfois, comme vous, cela me révolte de voir qu'ils achètent de belles propriétés arborées.

Malheureusement ou heureusement pour certains d'entre vous, nous faisons partie de la Métropole du Grand Paris et nous sommes à 6 kilomètres d'une porte de Paris, ce qui est très attractif pour les promoteurs et les entrepreneurs qui veulent s'installer dans la zone industrielle.

Avant de faire partie de l'Etablissement Public Territorial, nous avons voté le Plan Local d'Urbanisme, lequel contient des obligations de l'Etat : 25 % de logements sociaux obligatoires.

La superficie de la Ville n'est pas très importante par rapport au nombre d'habitants. De 7% de logements sociaux nous sommes passés à 15%. Cela va être très difficile d'augmenter ce pourcentage.

Aujourd'hui, les promoteurs offrent des ponts d'or aux pavillonnaires qui en profitent naturellement. Mettre 10 Millions d'Euros sur la table pour préempter, c'est inenvisageable pour la commune ; de plus, il faudrait un motif d'utilité publique.

Afin de limiter ces constructions qui vont demander des infrastructures que nous n'avons pas suffisamment, notre ancien Maire, Philippe DALLIER, a imposé, lors de l'établissement de ce PLU, une taxe de 20% aux promoteurs que cela n'a pas arrêté. Je suis très exigeante avec eux et je suis du côté des pavillonnaires qui font des recours car leurs demandes sont très souvent légitimes.

Nous avons toujours privilégié le côté « village » de notre commune et lors de l'établissement du PLU, il a fallu faire un choix si nous ne voulions pas que le Préfet nous le refuse et que des propriétés soient préemptées pour ne mettre que des logements sociaux comme cela a été fait dans une ville voisine.

Ce PLU a été discuté à maintes reprises avec les habitants qui s'y intéressaient et trois axes ont été choisis pour la construction ou la rénovation d'immeubles afin de ne pas toucher aux zones pavillonnaires : l'ex-route Nationale 3, l'avenue Victor Hugo qui a besoin de changement et l'avenue Jean Jaurès pour les commerces.

Tout cela pour vous dire que le Maire et le Conseil Municipal ne font pas la pluie et le beau temps, ce serait trop simple. Nous nous battons aux côtés des habitants pour que l'on ne nous fasse pas n'importe quoi.

Enfin, je me répète à chaque Pav'Info, en espérant que cela fera son chemin.

Depuis 55 ans, j'aime cette Ville comme vous l'aimez ou devez l'aimer et surtout pour certains, la respecter.

STOP aux incivilités.

STOP aux feux rouges brûlés, aux arrêts « stop » non respectés, aux sens interdits pris à l'envers, STOP aux délinquants récidivistes du caca toutou partout ! Ramassez ! Nous avons installé dans la Ville, pour l'instant, une dizaine de poubelles avec des sacs pour vous faciliter la tâche.

STOP aux dépôts sauvages, STOP aux dépôts de boîtes vides de fast-food ou pizzas et aux mégots de cigarettes. Les devantures des cafés en sont jonchées et c'est inacceptable.

Là aussi, il y a des poubelles. Plus de 200 dans la Ville.

Tous ces « STOP » sont passibles d'une amende.

MERCI DE NOUS AIDER A FAIRE RESPECTER NOTRE VILLAGE



Katia COPPI
Maire,
Conseillère Départementale



*Merci de nous aider
à faire respecter
notre village*



Votre Maire
Katia Coppi

Travaux dans la Ville

➤ Stade Léo Lagrange

La Ville met à profit la période estivale pour procéder à des travaux de grande envergure. Deux chantiers vont bientôt débiter : la réfection de la piste d'athlétisme et du terrain synthétique de football. Ils s'étaleront sur une durée prévisionnelle de 3 mois, de mi-juin à mi-septembre. Ces travaux ont été programmés pendant les vacances d'été, de manière à minimiser la gêne occasionnée pour les scolaires et les associations sportives.



➤ LES TRAVAUX EN CHIFFRES

Piste d'athlétisme : 802 880,94 € TTC

Terrain synthétique de football : 278 545,50 € TTC

Budget Total : 1 081 426,44 € TTC

Voirie

Comme nous l'avons présenté dans le dernier magazine, le chantier de rénovation d'une canalisation d'eau potable, réalisé par le **SEDIF**, est actuellement en cours et nécessite la mise en place de déviations entraînant des difficultés pour les riverains et des ralentissements au niveau de la circulation. Les allées Pierre-Brossolette, des Chalets, Robespierre, Berthie-Albrecht, JF.Kennedy et Rendez-vous sont impactées et les travaux se termineront fin juillet.

Le Conseil Municipal a voté, lors de sa séance sur le Budget 2019, des travaux **d'enfouissement des réseaux**. Les conventions avec ENEDIS sont en cours d'élaboration et les travaux débuteront courant du 2nd semestre. Dès que les dates seront arrêtées, nous les communiquerons dans le magazine et sur le site Internet de la Ville dans la

VOIES CONCERNÉES	BUDGET ESTIMÉ
Franche Comté	51 000 €
Lafont	45 000 €
Maison Blanche	67 000 €
Prévoyance	144 000 €
Soleil-Levant	100 000 €
Sautereau	71 000 €

rubrique Travaux. En parallèle, les riverains concernés recevront un courrier d'ENEDIS, avant le début des interventions, pour les informer de la procédure de raccordement.

➤ Allée Gabriel

A l'issue des travaux d'assainissement engagés par Grand Paris Grand Est, la Ville va procéder à la réfection des chaussées et des trottoirs. 2 mois de chantier seront nécessaires en raison de la nature du sol, sur ce secteur, qui impose de creuser plus en profondeur qu'à l'accoutumée. Budget estimé : 245 000€

➤ Allée Balzac

L'Etablissement Public Territorial et la société COLAS vont procéder à des travaux de rénovation du réseau d'assainissement à partir du 10 juin pour une durée de 5 mois. Pendant toute la durée du chantier, le stationnement et la circulation seront interdits aux heures de travaux de 7h30 à 18h.

➤ Pont de la Forêt

Situé sur les villes de Pavillons-sous-Bois et de Bondy, le pont de la Forêt va connaître une seconde phase de rénovation. En 2017, les travaux ont permis de renforcer le mur en terre armée et cette année, les réfections de voirie et de structures des appareils d'appui seront réalisées.

➤ Campagne de rebouchage

La campagne de rebouchage des nids de poule est maintenant terminée. Plus de 270 nids de poule ont été rebouchés, ce qui représente 1000m² de surface, pour un budget conséquent de 100 000€.

➤ Allée Jules-Guesde : concertation

La société COLAS, pour le compte de la Ville, a terminé la réfection de la chaussée et des trottoirs. La Ville va lancer une consultation auprès des riverains pour recueillir leur avis sur le stationnement. Chacun devra répondre à la question :

« *Quel type de stationnement préférez-vous :*

- *En quinconce*
- *Alterné par quinzaine*
- *Aligné unilatéral : côté pair ou côté impair*

Chaque personne recevra, dans sa boîte aux lettres, un document qu'il est **impératif de retourner en Mairie**, afin que le choix définitif reflète la volonté du plus grand nombre de riverains de l'allée Jules-Guesde. Le marquage au sol sera réalisé, à l'issue de cette consultation.



Le Tram T4 : fort mécontentement

Le chantier de débranchement du T4 vers Clichy-Montfermeil se poursuit et continue à provoquer un vif mécontentement auprès des usagers. L'annonce, au mois d'avril, de ne pas remettre en service le T4 jusqu'à l'été et de conserver une substitution routière, n'a fait que renforcer l'insatisfaction et les protestations. Retards, irrégularités des horaires, allongement du temps de parcours, modifications des trajets et des arrêts, conditions de transport désastreuses, sous dimensionnement des bus, manque de communication, ont provoqué la colère des usagers et des élus des Villes concernées.

Signer la pétition en ligne accessible depuis cette adresse : www.change.org

Remboursement du pass navigo aux usagers du tram T4 par mois de coupure de la ligne!

un lien est disponible sur le Site de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr / rubrique Actualités : travaux du T4

RÉUNION DU 21 MAI 2019

Une réunion s'est déroulée le mardi 21 mai 2019, à la Direction Territoriale Paris Est de la SNCF, en présence des élus des villes concernées et des principaux acteurs du projet : SNCF Réseau, SNCF Mobilités et Ile-de-France Mobilités afin de faire un point sur les travaux de débranchement du T4 vers Clichy-Montfermeil.

➤ La SNCF a annoncé rencontrer d'importantes difficultés :

- La mise au point industrielle de ce nouveau système a été mal appréhendée dès l'origine du projet : plusieurs systèmes doivent cohabiter. L'introduction du nouveau tram-train Dualis rend plus complexe les situations de compatibilité / d'incompatibilité car les systèmes sont mixtes (tram et train) et une refonte du nouveau Système de Transmission Bord /Sol est nécessaire.
- Les difficultés ont provoqué du retard dans certaines phases du projet et ont conduit à fermer plus longtemps que prévu la ligne T4 Aulnay-Bondy.

➤ Mesures prises

- Une mobilisation renforcée des équipes d'étude avec l'apport de moyens et d'expertises supplémentaires est réalisée.

➤ Maintien des objectifs principaux :

- ouverture de la ligne T4 Clichy-Montfermeil en fin d'année 2019,
- réouverture de la ligne T4 Aulnay-Bondy pour la rentrée de septembre 2019.

Néanmoins, la SNCF annonce déjà une fermeture supplémentaire pendant les vacances de la Toussaint ainsi que 2 semaines au 1^{er} semestre 2020.



Pour toutes ces raisons, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, entourée des parlementaires du territoire, Philippe Dallier, 1^{er} Vice Président du Sénat, Alain Ramadier, Député, et des élus des villes desservies par le T4 ont manifesté, le 6 mai 2019, contre l'annonce de cette nouvelle fermeture et pour demander le remboursement du Pass Navigo.

Fibre optique : où en est-on ?

Comme nous vous l'avions annoncé dans le précédent numéro, la société ICART intervient actuellement sur la Ville, pour le compte de SFR, afin d'assurer le déploiement de la fibre optique. Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale a organisé plusieurs réunions avec les intervenants pour recueillir des informations sur les étapes du déploiement.

➤ Comment est déployée la fibre ?

En maison individuelle, le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier destiné à desservir un ou plusieurs pavillons.

Attention : certaines maisons individuelles sont en co-propriété de sol. Si leur nombre est supérieur ou égal à 4, les propriétaires doivent passer une convention auprès de SFR pour déployer la fibre.

Si vous êtes en habitat collectif* ou pavillons* en co-propriété de sol (co-propriétaire ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Le raccordement final (l'installation de la prise dans chaque logement) sera réalisé par l'opérateur commercial choisi.

* Nombre de logements supérieur ou égal à 4

➤ Comment tester son éligibilité

Contactez directement SFR par téléphone au 1023 ou vous rendre sur le site de la Ville où des liens sont disponibles vers les sites de SFR et Orange (les deux opérateurs qui commercialisent la fibre sur la Ville).

www.les-pavillons-sous-bois.fr / rubrique actualités / déploiement de la fibre.

➤ Evolution du déploiement aux Pavillons-sous-Bois

Nombre total de prises : 11 202

Habitations individuelles	> Réalisées au 3 juin 2019 : 4262 > En cours de déploiement : 294
Habitats collectifs*	> Réalisées au 3 juin 2019 : 3816 > En cours de déploiement : 710

TOTAL : 9082

> 2120 Reste à identifier

Des délais plus longs sont à prévoir pour les copropriétés pour les quelles les conventions n'ont pas été passées avec SFR. Si vous êtes dans ce cas, il est important que le syndic de co-propriété ou le propriétaire des habitations se manifeste auprès de SFR.

Contact : conventionnements@icart-france.com

Le CCAS à vos côtés pendant la période estivale

➤ Aides financières : évolution des formalités administratives



Le CCAS intervient régulièrement pour enregistrer les demandes d'aides financières des personnes en difficultés.

- Depuis le mois de mai 2019, pour toutes demandes d'aides financières (réduction de cantine, FSE EDF - ENGIE, aide-VEOLIA, etc.), les personnes devront **impérativement** fournir au CCAS **1 original et 1 copie** de chaque document demandé.
- Pour les demandes de réduction de cantine, les Pavillonnais peuvent, dès réception de leur avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, déposer leur demande (**1 original et 1 copie de chaque document demandé**) au CCAS.



➤ Sortie Seniors : Beauvais, Une journée «nacrée»

Sortie d'automne, prévue le dimanche 13 octobre 2019, à Beauvais.

- Visite du musée de la Nacre et de la Tableterie, déjeuner dans un restaurant de Beauvais, visite guidée de la cathédrale St Pierre.
- Prix : **48,50 € par personne**
- Début des inscriptions : à compter du 1^{er} juin 2019
Date limite d'inscription : le 30 août 2019

Inscription (définitive dès réception du paiement)
directement au CCAS - 1 allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 47 / 63

➤ Plan canicule pour les seniors

Avec l'été, les services du CCAS intensifient leurs efforts auprès des seniors pour limiter les effets néfastes de la chaleur en cas de canicule et prévenir contre l'isolement. Lorsque le plan canicule est activé, le CCAS déploie une cellule canicule et appelle chaque jour toutes les personnes inscrites sur le registre, y compris le week-end, où l'élú de permanence contacte les personnes concernées.

Un numéro de téléphone dédié aux urgences, en cas de canicule, a été mis en place pour assurer un service d'urgence 24h/24 et 7j/7.

Si vous n'êtes pas encore inscrit, remplissez ce formulaire.

Ce questionnaire s'adresse :

- aux personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- aux personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- aux personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité.



Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, les réponses à ce questionnaire sont facultatives. Le Centre Communal d'Action Sociale sera destinataire des données. Vous disposez auprès de celui-ci d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.

Portable urgence canicule CCAS 06.23.33.24.96.



Nom : Prénom :

Adresse : Téléphone :

Date de naissance :

Bâtiment : Etage : Porte : code :

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence (lien de parenté) :

Son adresse et son numéro de téléphone :

Nom et numéro de téléphone de la personne possédant un double de vos clés :

Coordonnées du service d'aide intervenant à votre domicile :

Nom et coordonnées du médecin traitant :

Signature

(préciser le cas échéant le nom et la qualité de la personne qui a effectué la demande)

Date :

Environnement

> Élagages

Comme chaque année, des campagnes pour tailler les arbres sont organisées sur la Ville. Depuis plusieurs semaines, le Département réalise l'élagage sur les voies dont il a la gestion : Président Wilson, Franklin, Albert-Thomas, Victor-Hugo, Rome, Monthyon, Boulevard de Paris, 14 Juillet, et Aristide-Briand. Certaines personnes nous ont signalé avoir eu leur ligne de téléphone

coupée suite à leur intervention. La Ville est immédiatement intervenue auprès de l'opérateur pour que les réparations soient faites le plus rapidement possible.

L'entreprise SAMU, en charge de l'élagage pour le compte de la Ville, interviendra de début juin à fin juillet, pour réaliser la taille des arbres en rideaux.

> Propreté

Le Conseil Municipal a voté l'acquisition d'une balayeuse pour un montant de 150 000€. Ce nouvel équipement viendra compléter les moyens techniques déjà en place pour le nettoyage de la Ville.

> Totem pour les déjections canines

Comme nous l'avons annoncé, une dizaine de poubelles/distributeurs de sacs pour les déjections canines sont en cours d'installation sur la Ville*. Aux termes de quelques semaines de mise en service des premiers exemplaires, nous sommes dans l'obligation de suspendre l'approvisionnement des sacs dans les totems, en raison d'une utilisation inappropriée. Des sacs sont toujours à disposition des propriétaires de chiens à l'accueil de l'Hôtel de ville.

* secteurs d'implantation : allée du 14 Juillet, Rond Point Schumann, Ilot Canal, Rond point Quesnay, allée Micheline, Square Jean Moulin, Place de la Basoche, allée Fontenoy, boulevard Pasteur, Hôtel de ville, rond point Brackley, marché des Coquetiers, Conservatoire, rond point du 11 novembre, boulevard de Paris.



Sécurité Opération tranquillité vacances : si vous vous absentez, faites surveiller votre habitation

L'opération tranquillité vacances reprend, dès la mi-juin jusqu'à la fin du mois d'août, sur l'ensemble de la Ville. Si vous partez en vacances et que vous souhaitez que votre propriété soit surveillée, vous pouvez prendre contact avec les services de la Police Municipale ou Nationale qui effectueront des rondes à votre domicile.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez impérativement vous présenter muni d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité (**originaux et photocopies**). Pensez à transmettre vos coordonnées, votre lieu de villégiature et les noms des personnes à contacter en cas de vol ou de problème grave.



- Votre domicile doit paraître habité.
- Faites ouvrir régulièrement vos volets.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez.
- Placez vos bijoux et valeurs en lieu sûr et ne conservez pas chez vous de grosses sommes d'argent.
- Les piles de draps ou de serviettes ne sont pas des coffres-forts, elles sont les cachettes les plus connues.

D'autres solutions complémentaires sont souvent nécessaires pour renforcer la sécurité des personnes et des biens. Nous proposons aux Pavillonnais de veiller sur leurs voisins. Il ne s'agit pas d'être intrusif, bien-sûr, mais de signaler un événement ou un comportement suspect : porte ou fenêtre d'une maison ouverte, alors que les occupants sont absents, perception de bruits ou de cris inhabituels, véhicule douteux...

Il s'agit de mettre en place un moyen supplémentaire de dissuasion dans le cadre de la lutte contre les vols et les actes de vandalisme.

> Comment vous protéger contre les cambriolages ?

- Changez votre serrure si vous avez perdu vos clés.
- Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance. Ils sont tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, photographiez ou recopiez-les et parlez-en aux policiers de votre secteur.

> Que faire en cas d'absence durable ?

- Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence.
- Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance.
- Une boîte aux lettres débordante d'enveloppes révèle une longue absence.

Police Municipale
Maison des services publics Claude Eignac
allée de Berlin - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 75 37

Louer un logement aux Pavillons-sous-Bois : démarches obligatoires dès le 1^{er} juillet 2019 avant la signature du bail

Le 5 novembre 2018, le Conseil Municipal a décidé de s'inscrire dans la lutte contre l'Habitat Indigne sur la Commune. Après les délais réglementaires, le **1^{ER} JUILLET 2019**, tous les propriétaires bailleurs seront tenus d'obtenir des autorisations au titre du Code de la Construction et de l'Habitation, mais également au titre du Code de l'Urbanisme dans le cadre du permis de diviser.

L'autorisation de louer (uniquement les nouveaux baux) devra être annexée au bail signé entre les propriétaires et les locataires. Elle sera à fournir à la CAF pour percevoir éventuellement les allocations logements.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la Direction de l'Urbanisme au 01 48 02 75 39 ou 75 87 service.reglementaire@lespavillonssousbois.fr

➤ Quelle sera la procédure, en fonction de votre projet ?

	DÉMARCHE	PROCESSUS
<p>Louer un logement</p> 	<p>Vous voulez louer un logement sans avoir obtenu d'autorisation : vous devez déposer un dossier de demande d'autorisation préalable de mise en location</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt du dossier - Remise du récépissé de dépôt - Traitement de la demande après enquête et visite éventuelle du logement - Envoi du courrier donnant avis positif ou négatif dans un délai d'un mois
<p>Diviser un bien immobilier* (pavillon ou immeuble)</p> 	<p>Vous avez obtenu l'autorisation préalable de mise en location et vous avez trouvé un locataire : vous devez déposer la déclaration de mise en location</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt de la déclaration dûment remplie - Remise du récépissé de dépôt
	<p>Vous voulez effectuer une demande d'autorisation de travaux dans l'objectif de créer plusieurs locaux à usage d'habitation</p>	<p>Dépôt du dossier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remise du récépissé de dépôt - Traitement de la demande après enquête - Envoi du courrier donnant avis positif ou négatif dans un délai de 15 jours. <p>Attention le bien immobilier devra avoir une existence légale au titre du Code de l'Urbanisme</p>

➤ **1^{ère} étape** : Obtenir une autorisation au titre du Code de l'Urbanisme (Permis de Construire ou Déclaration Préalable) ;

➤ **2^{ème} étape** : Obtenir une autorisation au titre du Code de la Construction et de l'Habitation.

Le dossier est constitué d'un formulaire (Téléchargeable sur le site de la Ville) accompagné de plans du ou des logements et de photographies ainsi que de diagnostics obligatoires :

- Performance énergétique (DPE) ;
- Constat de risque d'exposition au plomb (Crep) pour les logements datant d'avant 1949 ;
- Copie de l'état mentionnant la présence ou l'absence d'amiante, pour les logements datant d'avant 1997 ;

- Etat de l'installation intérieure de l'électricité, si l'installation date de plus de 15 ans, (durée de validité de 6 ans) ;
- Etat de l'installation intérieure du gaz, si l'installation date de plus de 15 ans, (durée de validité de 6 ans) ;
- Etat des risques pollutions (naturels, miniers, technologiques, sismiques, radon ...) permettant de savoir si le logement est situé dans une zone à risque (à obtenir auprès du service de l'urbanisme) – (durée de validité de 6 mois).

Direction de l'Urbanisme au 01 48 02 75 39 ou 75 87 service.reglementaire@lespavillonssousbois.fr

Commémorations

La Ville des Pavillons-sous-Bois est très attachée au devoir de mémoire et participe à de nombreuses commémorations. C'est ainsi que, depuis le début de l'année, les élus de la Ville ont tenu à être présents, à la cérémonie de l'anniversaire de la Libération du camp d'Auschwitz le 27 janvier, en mars à la journée Nationale du Souvenir en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, le 24 avril et le 27 avril à la journée Nationale du Souvenir des victimes du Génocide Arménien, le 28 avril à la journée Nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation.

Le 8 mai, la Ville a commémoré le 74^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés et de la Capitulation de l'Allemagne Nazie. Un parcours a été suivi sur la Ville et plusieurs dépôts de gerbes ont ponctué cette commémoration.



Élections Européennes : dimanche 26 mai 2019

Résultats des bureaux de vote des Pavillons-sous-Bois

Inscrits : 11662
 votants : 4 834
 Bulletins nuls : 93
 Bulletins Blancs : 87
 Exprimés : 4654



	CANDIDATS	VOIX	%
1	Mme Manon AUBRY	312	6,70
2	M. Robert DE PREVOISIN	0	0
3	M. Renaud CAMUS	0	0
4	Mme Florie MARIE	2	0,04
5	Mme Nathalie LOISEAU	947	20,35
6	M. Hamada TRAORÉ	2	0,04
7	M. Florian PHILIPPOT	13	0,28
8	M. Audric ALEXANDRE	1	0,02
9	M. Dominique BOURG	95	2,04
10	M. Vincent VAUCLIN	0	0
11	M. Jean-Christophe LAGARDE	135	2,90
12	M. Raphaël GLUCKSMANN	270	5,80
13	M. Yves GERNIGON	0	0
14	M. Gilles HELGEN	0	0
15	M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	180	3,87
16	Mme Sophie CAILLAUD	0	0
17	Mme Thérèse DELFEL	0	0

	CANDIDATS	VOIX	%
18	Mme Nathalie ARTHAUD	40	0,86
19	M. Ian BROSSAT	146	3,14
20	M. François ASSELINEAU	83	1,78
21	M. Benoît HAMON	203	4,36
22	Mme Nathalie TOMASINI	9	0,19
23	M. Jordan BARDELLA	882	18,95
24	Mme Cathy Denise Ginette CORBET	0	0
25	M. Antonio SANCHEZ	0	0
26	M. Pierre DIEUMEGARD	2	0,04
27	M. Christophe CHALENÇON	0	0
28	M. Francis LALANNE	15	0,32
29	M. François-Xavier BELLAMY	455	9,78
30	M. Yannick JADOT	651	13,99
31	Mme Hélène THOUY	171	3,67
32	M. Olivier BIDOU	15	0,32
33	M. Christian Luc PERSON	15	0,28
34	M. Nagib AZERGUI	12	0,26

Journée portes ouvertes au Lycée Claude-Nicolas Ledoux

Welcome to Ledoux

Afin de faire connaître l'établissement, le Lycée Claude-Nicolas Ledoux a organisé une journée portes ouvertes le samedi 23 mars 2019, placée sous le signe de la découverte professionnelle.

Cette année, pour proposer une nouvelle approche, les élèves, associés à la troupe de théâtre Mysterbouffe, ont réalisé une déambulation artistique présentant le lycée, son histoire, ses lieux.



➤ LYCÉE CLAUDE-NICOLAS LEDOUX

Enseignement général et professionnel

3^{ème} prépa pro/ CAP/ / Bac Pro / Bac général

Formations professionnelles secteurs :
peinture, travaux publics, menuiserie,
carrelage, métallerie, maçonnerie.

1 boulevard de Paris
Tél. 01 48 50 32 00



Echange scolaire

Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale a reçu, à l'Hôtel de ville, le 27 mars dernier, des élèves du collège Tabarly de la classe de Madame Roger, accompagnés de leurs correspondants Allemands originaires de la ville de Coburg.



Forum des collèves

Jeudi 11 avril, un forum avait été organisé à l'Espace des Arts par les collèges Anatole France et Eric Tabarly afin de permettre aux élèves d'aller à la rencontre de professionnels et de découvrir des formations.



Rencontres musicales, vendredi 10 mai

C'est un moment très attendu où les élèves des écoles maternelles et élémentaires se produisent sur la scène de l'Espace des Arts. Chaque classe a présenté une oeuvre musicale travaillée avec leurs enseignants. Instrument, chant, danse, tout est réuni pour que chacun puisse passer un bon moment.



Extraits des principales délibérations du Conseil Municipal du lundi 20 mai 2019

ÉCOLE JEAN MACÉ

Compte tenu de la montée des effectifs, la Ville a décidé d'agrandir l'école Jean Macé, en créant 6 classes supplémentaires.

Par courrier du 16 avril 2019, la Préfecture de Seine-Saint-Denis a informé la Ville de son éligibilité à la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet relatif à l'extension de l'école Jean Macé ainsi que le plan de financement et d'autoriser Madame le Maire à solliciter une demande de subvention auprès de l'Etat et à signer tout acte relatif à cette demande.

32 votants – Vote à l'Unanimité

CENTRE DE LOISIRS

En raison du rajeunissement de la population et de la hausse des demandes pour ce type d'accueil, la Ville a décidé de créer un nouveau centre de loisirs dans la propriété acquise au 152 avenue Jean-Jaurès, aux Pavillons-sous-Bois. Par courrier du 16 avril 2019, la Préfecture de Seine-Saint-Denis a informé la Ville de son éligibilité à la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver le projet relatif à la création d'un centre de loisirs ainsi que le plan de financement et d'autoriser Madame le

Maire à solliciter une demande de subvention auprès de l'Etat et à signer tout acte relatif à cette demande.

32 votants – Vote à l'Unanimité

CRÉATION DE LA TARIFICATION DES MINI-SÉJOURS

Dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville proposera l'organisation de mini-séjours pour l'été.

Les enfants de 6 à 11 ans peuvent y participer après une inscription préalable au service enfance et jeunesse. Aussi, il convient pour l'année 2019 de fixer le barème de participation des familles aux frais de séjour en fonction d'un quotient familial.

32 votants – Vote à la Majorité

29 Pour – 3 Abstentions

(M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT COMMUN POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Par délibération du 10 décembre 2018, le Conseil Municipal a adopté le nouveau règlement de fonctionnement municipal des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E.) afin de définir les modalités d'organisation générale en matière de contrats horaire, de participation des familles, et de se mettre en

conformité avec les attentes de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) concernant la Prestation de Service Unique. Cependant, à la demande de la CAF, certaines modifications de ce règlement sont apparues nécessaires.

De plus, les responsables ont également souhaité apporter quelques précisions au document adopté en décembre, notamment sur les règles de déductions obligatoires et sur les conditions d'exclusion temporaire ou définitive de l'enfant.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les modifications au règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant de la ville des Pavillons-sous-Bois

32 votants – Vote à l'Unanimité



Rappel : l'intégralité des délibérations est consultable sur le site Internet de la Ville

www.les-pavillons-sous-bois.fr



Prochain Conseil Municipal
lundi 24 juin 2019 à 20h.

Salle des mariages - Hôtel de ville
Séance ouverte au public.

L'orthographe à l'honneur

Pour la deuxième année, la Ville des Pavillons-sous-Bois a organisé un concours de dictée pour les plus jeunes, le vendredi 12 avril, et un défi orthographique pour les adultes, le 30 mars. Deux cérémonies de remise des récompenses et des diplômes ont donc eu lieu en présence de Geneviève Simonet, Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication.



PALMARÈS ADULTES

- Le 1^{er} prix : **Martine Courtois**
- Le 2^e prix : **Fabrice Chombart**
- Le 3^e prix : **Alain Wirtenshon**

Chaque lauréat a reçu des places pour assister au Festival de Jazz avec un stylo ou un porte-clé.

PALMARÈS ENFANTS (élèves de CM2 de l'école Brossolette)

- Le 1^{er} prix : **Noémie Mhadjou** 1 clé USB + 1 livre + 3 places de cinéma
- Le 2^e prix : **Angie Monce** 1 livre + 3 places de cinéma
- Le 3^e prix : **Omar El Saw** 1 livre + 3 places de cinéma

Yanis Azam, Ilyès Hadrami, Nassim Tehari, Zoé Rasolomanana, Alésia Andronic, Bianca Ticala, Nolan Legoff, ont ensuite chacun reçu 3 places de cinéma.

Animations

Retour en images sur l'exposition de véhicules de collection, le dimanche 19 mai
et le marché aux fleurs, le dimanche 2 juin.



Conservatoire Hector Berlioz

LES AUDITIONS DES CLASSES D'INSTRUMENTS

- > Mercredi 19 juin à 18h30
Audition de la classe de violon de Sophie Ramambason
- > Vendredi 21 juin à 20h
Fête de la musique • Concert de la classe d'orchestre
- > Dimanche 23 juin à 14h30
Gala de danse
- > Lundi 24 juin à 19h
Audition de la classe d'Art dramatique de Philippe Robert
- > Mardi 25 juin à 19h
Audition de la classe de piano de Nystha Augustin
- > Mercredi 26 juin à 17h
Audition de la classe de guitares de Matthias Bouyssou
Audition des ateliers de Musiques Actuelles
- > Jeudi 27 juin à 19h
Audition de la classe de flûte à bec de Lore Temprement
- > Mercredi 3 juillet à 18h30
Audition de la classe de violon de Valérie Thierse



CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ
MUSIQUE • DANSE • ART DRAMATIQUE

Inscriptions au Conservatoire

PRÉINSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

Depuis le 1^{er} juin, le secrétariat du Conservatoire est ouvert aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.

Vous pouvez passer à l'administration afin de remplir un dossier ou vous inscrire ou vous réinscrire sur le site de la Ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr

rubrique : Culture, Association et sport
Culture / Conservatoire / nouvel adhérent ou adhérent



LES MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à un éveil musical ou un éveil danse, le conservatoire ouvre ses portes aux enfants des moyennes et grandes sections maternelles.

A partir de l'entrée en CP vous pouvez les inscrire :

- en danse : votre enfant devra assister à un cours de formation musicale inclus dans son parcours chorégraphique du 1^{er} cycle (pendant une seule année) afin de développer au mieux le lien entre la musique et la danse.
- en instrument : les enfants pratiquant un instrument doivent participer **obligatoirement** à un cours d'ensemble, soit chorale (1^{er} ou 2^{ème} cycle), musique de chambre, ensemble de guitares, de percussions, Big Band... soit orchestre (1^{er} ou 2^{ème} cycle) et/ou musiques amplifiées...
- les inscriptions en guitare, guitare jazz et guitare électrique sont enregistrées dès l'âge de 8 ans

LA VALIDATION DES INSCRIPTIONS

Lorsque vous avez effectué la pré-inscription, soit par internet soit en direct, vous devez passer au conservatoire afin de valider les inscriptions.

Validation définitive du 26 août au 10 septembre 2019.

Pour valider votre inscription vous devez venir muni des documents demandés au secrétariat. Le même jour, vous seront fournis : l'emploi du temps, les dates de rencontres avec les professeurs pour les cours individuels et les rendez-vous pour les élèves inscrits en listes d'attente (exemple : piano, guitares...).

Toute validation d'inscription vaut acceptation du règlement intérieur du conservatoire Hector Berlioz.

Les horaires d'ouverture du secrétariat, exclusivement pour cette période d'inscriptions :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis
De 9h à 12h (sur rendez-vous)
De 14h à 20h

- Les mercredis
De 9h à 12h et 13h30 à 20h

La rentrée des classes :
lundi **16** septembre 2019.

77-79 allée Danielle-Casanova

Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Fax : 01 48 48 77 96

Courriel :

conservatoire@lespavillonssousbois.fr

LES TARIFS ANNUELS

	Formation Musicale Instrument Danse	Formation Musicale Instrument Danse Art Dramatique	Danse Chorale Big Band	Formation musicale Instrument		
QF	Eveil	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Adulte	Adulte
Jusqu'à 249 €	35,18	35,18	43,98	52,77	43,98	52,77
De 250 à 503 €	49,83	49,83	62,29	74,75	62,29	74,75
De 504 à 753 €	70,37	70,37	87,96	105,55	87,96	105,55
De 754 à 1008 €	99,68	99,68	124,60	149,52	124,60	149,52
De 1.009 à 1.257 €	134,86	134,86	168,57	202,30	168,57	202,30
De 1.258 à 1.511 €	181,77	181,77	227,22	272,66	227,22	272,66
De 1.512 à 1.761 €	211,10	211,10	263,88	316,62	263,88	316,65
De 1.762 à 2.015 €	240,40	240,40	300,50	360,60	300,50	360,60
Plus de 2.015€	258,00	258,00	322,50	386,99	322,50	386,99

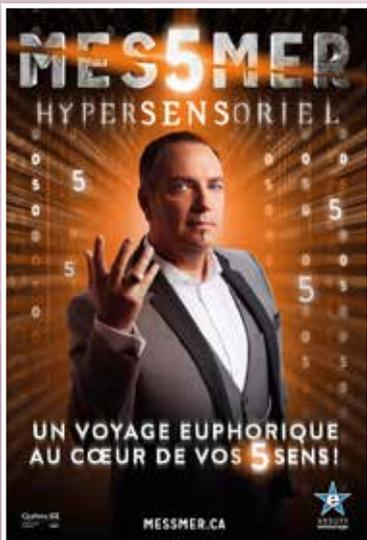
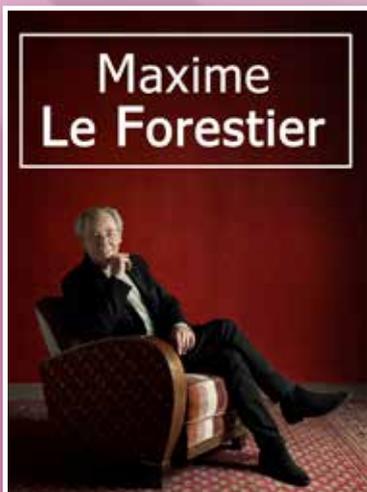
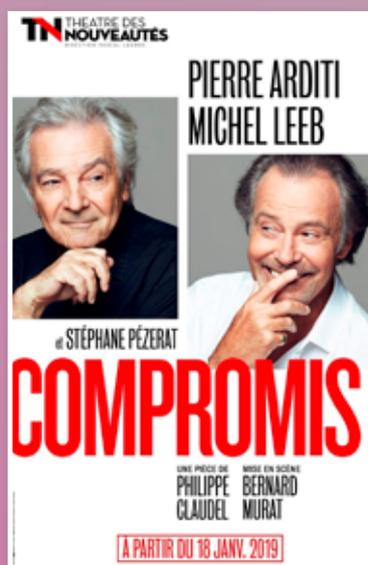
Calcul du quotient familial : Basé sur le dernier avis d'imposition. Montant brut global du revenu fiscal divisé par le nombre de mois (12) divisé par le nombre de parts = quotient familial (QF).

Tarifs : Une fois votre quotient familial calculé, vous pouvez alors vous référer au tableau ci-dessus. Pour les personnes n'habitant pas la ville des Pavillons-sous-Bois, les tarifs sont majorés de 60%.

Espace des Arts

> Spectacles

Saison 2019-2020 bloquez vos dates !!

Mise en vente le 1^{er} juillet 2019> MESSMER Hypersensoriel
VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019> CHRISTELLE CHOLLET
SAMEDI 29 FEVRIER 2020> ALBAN IVANOV
VENDREDI 27 MARS 2020> MAXIME LE FORESTIER
SAMEDI 25 AVRIL 2020> COMPROMIS
avec PIERRE ARDITI
et MICHEL LEEB
DIMANCHE 3 MAI 2020

Infos pratiques

L'association de l'Espace des Arts est heureuse de vous annoncer que cet été, de nouveaux fauteuils seront installés ! Cette action a reçu le soutien de la Ville des Pavillons-sous-Bois, de la Région Ile-de-France et du CNC - Centre national du cinéma et de l'image animée.

La salle sera fermée du 29 juillet au 3 septembre 2019.

Très bientôt, la programmation de la nouvelle saison 2019-2020 !

Plus d'infos sur notre site : www.espace-des-arts.fr
Vous pouvez désormais acheter vos places de spectacles depuis notre billetterie en ligne : billetterie.espace-des-arts.fr

RETRANSMISSIONS

En direct de l'Opéra Garnier de Paris

> Don Giovanni

opéra en 2 actes

Direction musicale : Philippe Jordan

Mise en scène : Ivo Van Hove

Avec Etienne Dupuis, Ain Anger, Jacquelyn Wagner, Stanislas de Barbeyrac

Orchestre et Chœurs de l'Opéra National de Paris

3h40 dont 1 entracte / Présenté par Alain Duault / En langue italienne sous-titré en français

Quel est ce feu qui pousse Don Giovanni à séduire, à soumettre, à conquérir les femmes une à une, avec la fièvre et la froideur du prédateur ferrant sa proie, à poursuivre à travers elles un obscur objet qui toujours se dérobe à lui ?

Vendredi 21 juin 2019 à 19h30



EXPOSITIONS

> « ÉCOLE ET CINÉMA » s'expose

Tout au long de l'année les élèves des Pavillons-sous-Bois et du Raincy visionnent des films dans le cadre du dispositif « École et Cinéma ». La Galerie Jean-Baptiste Claudot est fière de leur laisser l'opportunité de retranscrire, aux travers d'œuvres plastiques, leurs découvertes cinématographiques. Une exposition à voir en famille !

Du 15 au 23 juin 2019

Goûter de vernissage le vendredi 14 juin à 18h



CINÉMA

> Un cinéma de qualité pour tous !

Un grand écran et des petits prix !

Votre salle est équipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'image exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

Au programme des films d'art et d'essai ainsi que les films commerciaux les plus attendus !

Une fois par mois l'équipe de l'Espace des Arts propose une animation, vous êtes nombreux à venir aux animations pour les petits (ciné goûters, ciné récré...), découvrez également ponctuellement nos ciné-événements pour grands !

CARTE DE CINEMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1^{ère} carte).

TARIFS CINEMA

Tout public : 6,80 €

Carte adhérent/fidélité : 5 €

Senior : 5 €

Enfants (-12 ans) : 4,10 €

**Le mercredi c'est réduit,
la place tout public est à 5 € !**



> RETOUR EN IMAGES

• Le 6 avril 2019

Ciné Goûter autour du film MANGO avec animations plastiques pour enfants !



Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Suivez nous sur les réseaux sociaux : Facebook (Espace des arts93) et Twitter (Espacedesarts93)

- Consultez toute l'actualité du cinéma de l'Espace des Arts sur le site Internet : www.espace-des-arts.fr
- Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

Si vous souhaitez recevoir notre newsletter mensuelle, n'hésitez pas à nous envoyer un mail : espacedesarts@wanadoo.fr



Le Cercle des Lecteurs

Voici des livres, publiés récemment, que les lecteurs ont beaucoup aimés. Alors, bonne lecture à tous !

> Ma mère, cette inconnue

Philippe Labro • Éditions Gallimard



Dans un style limpide, l'écrivain évoque l'enfance de sa mère, Henriette, abandonnée très jeune avec son frère aîné, à une nourrice, puis à une directrice d'orphelinat. Il relate sa vie de jeune fille, d'adulte, sa rencontre avec son mari aimant, protecteur.

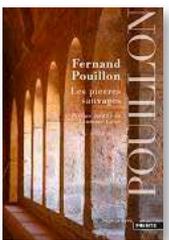
L'absence d'amour parental n'aura pas terni sa sensibilité. L'auteur nous dépeint une mère intelligente, cultivée, à la personnalité forte, généreuse, aimante et altruiste. Cette femme cachera ses blessures, sa souffrance, sa fragilité à son entourage tout au long de son existence. Elle restera peu éloquente sur son passé, ne livrant à ses enfants que quelques bribes de son histoire personnelle. Philippe Labro s'investit et réalise une véritable enquête pour préciser sa généalogie, savoir qui était son grand-père. Il rend ainsi hommage à sa mère avec beaucoup de respect, comprend les difficultés et humiliations qu'elle a endurées ainsi que l'amour immense éprouvé pour son époux et ses enfants. Cet ouvrage touchant diffère du *Livre de ma mère* d'Albert Cohen, empli de souvenirs tendres et de la *Promesse de l'aube*, où Romain Gary conte avec humour une mère extravagante, protectrice à l'extrême.

Le récit de Philippe Labro présente un intérêt tant pour son style fluide que pour découvrir les origines, la vie de cette mère exemplaire, héroïne pour les siens et pour les autres. Henriette et son époux se comporteront avec compassion et une grande témérité pendant la deuxième guerre mondiale et seront d'ailleurs honorés Justes parmi les Nations.

Rebecca Donachie

> Les pierres sauvages

Fernand Pouillon • Éditions Points



Ce roman, qui raconte la construction de l'abbaye du Thoronet par un moine-architecte au XII^{ème} siècle, est hors du commun, car l'auteur est également architecte. Il a construit des bâtiments publics, des logements sociaux et les immeubles du port de Marseille par exemple ; il a travaillé des années 1930 aux années 1980. La rencontre de ces deux hommes par delà les siècles est extraordinaire. Fernand Pouillon nous livre son journal de bord et nous fait vivre le chantier de l'abbaye avec toute sa science et son expérience de maître d'oeuvre.

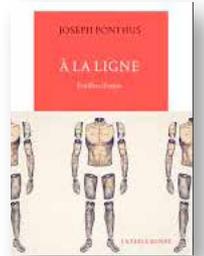
C'est un livre fort et âpre. Sans complaisance, l'auteur évoque la poussière, la boue, les habits des ouvriers qui leur collent au corps, leurs mains meurtries, les accidents et les morts violentes. Ce roman est l'occasion pour lui de réfléchir sur son art et à travers son personnage de nous parler de ses doutes et de ses angoisses, mais aussi de ses intuitions géniales.

Le Thoronet est une des trois abbayes cisterciennes provençales, belle et pure dans ses volumes, mais aussi dans ses pierres, les pierres sauvages, laissées finalement à l'état brut et assemblées sans mortier pour les façades extérieures. Fernand Pouillon écrit ce roman alors qu'il était très gravement malade, exercice peut-être salutaire, car il guérit. Ce ne fut qu'un chapitre supplémentaire dans une vie aussi extraordinaire que son oeuvre.

Brigitte Slonski

> A la ligne

Joseph Ponthus • Éditions de la Table Ronde



Chers Lecteurs, vous avez lu et aimé *Germinal* de Zola, sur l'enfer Dantesque des mines au XIX^{ème} siècle. Vous lirez et vous aimerez, j'en suis sûr, *A La Ligne* de Joseph Ponthus, dont c'est le premier roman. Il parle de sa première entrée dans l'Usine du XXI^{ème} siècle.

C'est un roman écrit sans ponctuation. On passe d'une ligne, même inachevée, à une autre aussi courte que percutante. C'est un journal intime d'où se dégage un souffle grandiose. Ce sont des feuillets d'usine dont l'écriture est simple mais sublime, alternant colère et drôlerie, truffés de vers empruntés aux grands écrivains et chanteurs français (De Dumas à La Bruyère, de Claudel à Apollinaire, de Trenet à Barbara et à Brel, en passant par Balavoine et Christophe Mahé...).

Pour pouvoir vivre aux côtés de la femme qu'il a aimée et rejointe en Bretagne, Joseph Ponthus fut contraint de s'inscrire dans les agences d'intérim, lesquelles l'avaient envoyé dans l'Usine, d'abord, dans le triage des crevettes, puis pour le dépotage des grenadiers, ensuite dans le poisson pané et les moules et, pour finir, dans l'abattoir à nettoyer le sang et le gras du porc... C'est un travail physique et harassant. Le cerveau cherche sans relâche à déjouer le temps qui passe très lentement. Joseph Ponthus, occupait son cerveau en évoquant des écrits des auteurs précités ou en fredonnant les chansons de Trenet ou de Barbara C'est ce qui l'a sauvé, dit-il.

Joseph Ponthus a décrit l'Usine en rendant hommage à celles et ceux qui y sont jours et nuits, ces invisibles dont le travail est précaire et le salaire misérable... Ce livre est à lire **absolument** par les grands et les petits, parce qu'il nous parle d'une réalité qui est d'une actualité brûlante... *Travailler pour vivre*. Mais aussi et surtout, *Lire pour s'évader de la monotonie du quotidien*. Bonne lecture

Abel Souhair

> Parlez-vous la langue de bois ?

Martine Chosson • Éditions Points,
collection dirigée par Philippe Delerm



Cette expression a du succès et appartient au registre de langue le plus courant. Règles du savoir-dire, équivoque, circonlocutions, goût des mots, le lecteur découvre avec amusement le pouvoir de ce double langage.

G.B. Neubig

Bibliothèque municipale

Animations à la bibliothèque

Septembre à octobre 2019

Sur inscription – Places limitées

> Conférence art : Jérôme Bosch (vers 1450-1516)

Le samedi 28 septembre 2019 à 15h

Ado/adultes

Le peintre le plus énigmatique de toute la tradition occidentale. Ses peintures au langage symbolique sont empreintes d'un style qui lui est très particulier et qui démontre une imagination foisonnante.

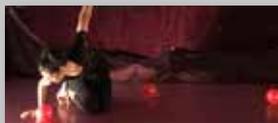


> Ô Bal Bébé ballon

Le samedi 12 octobre 2019 à 10h30

Pour les 1 à 4 ans

Duo chorégraphique et musical interactif en trois temps pour les tout-petits. Un temps pour danser, un temps pour regarder et un temps pour danser avec des ballons.



ET TOUJOURS

> Racomptines

les samedis 21 septembre et 19 octobre 2019 à 10h30

pour les 0-3 ans

Tous les deux mois les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits autour d'histoires et de chansons.



> L'Heure du conte avec Thomas Josse

le samedi 21 septembre et le mercredi 23 octobre pour les centres de loisirs (ouvert au public) à 15h.

dès 5 ans

Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut ! Ça va commencer...



> Dictée

le samedi 12 octobre 2019 à 15 h dès 8 ans

Venez-vous amuser avec des mots étranges, des règles de grammaire tarabiscotées, des accords improbables. Des dictées pour revisiter notre langue et pour découvrir ses subtilités, tout cela dans la bonne humeur.



Retrouvez notre programmation sur le site de la Ville !

QUELQUES COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR PASSER UN ÉTÉ « EN LIVRES »

> Le renard et la couronne

Yann Fastier • Talents Hauts

Roman à partir de 14 ans

Jetée sur les chemins à dix ans suite à la mort de sa grand-mère, sa seule famille, Ana s'engage, sans le savoir, pour un voyage long et aventureux à travers l'Europe. De l'Adriatique aux Carpates en passant par la campagne française, Ana partagera la vie d'enfants des rues, sera adoptée, puis prise dans les intrigues d'un palais. Un grand roman d'aventure à l'image des romans du 19^{ème} siècle.



> La voix des ombres

Frances Hardinge • Gallimard jeunesse

Roman à partir de 14 ans

1640 en Angleterre, la jeune Makepeace vit avec sa mère dans une communauté puritaine à une période où chaque femme est menacée d'être accusée de sorcellerie. Malheureusement pour elle, Makepeace, enfant illégitime issue d'une dynastie cruelle, a un don hérité de la famille de son père. Elle peut sentir voire être habitée par des fantômes. Son seul rempart contre les projets diaboliques de sa famille, le fantôme d'un ours que Makepeace accueille. Un roman palpitant, entre manipulation et possession, une aventure portée par une héroïne forte et indépendante.



> Du haut de mon cerisier

Paola Peretti • Gallimard jeunesse

Roman à partir de 9 ans

Mafalda a neuf ans, aime l'école, faire du foot, son chat et Filippo... Mais Mafalda est en train de perdre la vue. Elle fait la liste de tout ce qu'elle aime faire et de tout ce qu'elle ne pourra plus faire... Mais d'autres choses seront possibles... Un roman poétique et un hymne à la vie.



> Le visiteur de minuit

Marie-Aude Murail – Christel Espié

Albin Michel Jeunesse

Album à partir de 8 ans

M. Anderson est un homme très riche, mais sa richesse ne lui apporte pas le bonheur. Sa fille unique, Béatrix âgée de neuf ans, est très malade. Au bout du désespoir M. Anderson invoque le diable. Mais on n'invoque pas le diable impunément. Un conte à la Dickens, intense et émouvant.



> Quand les écrans deviennent neurotoxiques

Sabine Duflo • Marabout

Documentaire adulte

Troubles de l'attention, retards de langage, absence de sociabilité, hyperactivité : sortez votre enfant de son addiction aux écrans ! Votre enfant a du mal à se concentrer et paraît en permanence dans sa bulle ? Rien ne semble l'intéresser en dehors de sa tablette ou de votre smartphone, il s'énerve facilement et peut se montrer violent ? Et si le problème venait d'une surexposition aux écrans ?



Bibliothèque municipale
8 allée Robillard
Tél. : 01 48 47 95 54



Voyage du Comité de Jumelage à Ecija

Du lundi 22 au lundi 29 avril, une trentaine de Pavillonnais, membres du Comité de Jumelage franco-espagnol des Pavillons-sous-Bois, s'est rendue dans la ville andalouse de Ecija. Katia Coppi, Maire des Pavillons-sous-Bois faisait partie de ce voyage ; elle a été reçue par David Garcia Ostos, Maire de Ecija.

Présidé par Loli Cécilia Sanchez, le Comité de jumelage espagnol, toujours aussi enthousiaste, a accueilli les Pavillonnais avec amitié et dynamisme. Pour satisfaire tous les participants, anciens et nouveaux, ils ont visité ou revisité Malaga, Grenade, Séville et Cordoue. Bien évidemment, ils ont redécouvert les ruelles paisibles de cette belle ville andalouse qu'est Ecija ainsi que le parc archéologique, les églises, les monuments divers et le magnifique musée municipal. Des rencontres variées ont été organisées en particulier avec des élèves apprenant la langue française, adultes et scolaires. Les Ecijanos sont d'une générosité exceptionnelle et tous les Pavillonnais présents ont passé une magnifique semaine. Ils garderont un très beau souvenir du repas organisé par leurs amis, qui avaient réellement déployé le tapis rouge pour les accueillir, débouchant sur une salle disposée comme pour une noce. Superbe réception !!

Ce voyage a lieu tous les deux ans, en alternance. Depuis 1996, date de la signature du serment de jumelage, les liens d'amitié se sont créés, consolidés, solidifiés, et il est certain que les nouveaux voyageurs retourneront avec grand plaisir chez leurs nouveaux amis andalous. Hispanisants ou non, tous ont réussi à communiquer et à créer des liens très forts. L'année prochaine, c'est donc la ville des Pavillons-sous-Bois qui aura le plaisir de les accueillir. •



Jumelage

La ville des Pavillons-sous-Bois signe un nouveau jumelage avec la ville de **Münstermaifeld** en Rhénanie-Palatinat (Allemagne)

Les deux maires, Madame Katia Coppi, pour les Pavillons-sous-Bois, et Madame Claudia Schneider, pour Münstermaifeld, ont signé le Serment d'Amitié du jumelage le 3 mai 2019, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.



De nombreuses personnalités étaient présentes : Monsieur Philippe Dallier, maire honoraire des Pavillons-sous-Bois, premier Vice-Président du Sénat, Monsieur Alain Ramadier, député de la circonscription et Madame Rose de Beaufort, fille de Monsieur Honoré d'Estienne d'Orves, martyr de la Résistance et néanmoins pionnier de la réconciliation franco-allemande. Le même Serment avait été signé à Münstermaifeld, le 19 octobre 2018.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'un parterre d'invités constitué des élus des Pavillons-sous-Bois, du Président de l'Association franco-allemande et de nombreux membres ainsi que des Présidents des autres jumelages de la Ville, et bien sûr, d'une délégation venue d'Allemagne.

C'est un grand jour pour la Ville qui s'ajoute à d'autres dates importantes. Une nouvelle étape est franchie et désormais ce nouveau jumelage doit vivre grâce à la mise en place d'échanges dans les domaines culturels, sportifs, scolaires ou privés ; c'est là que se construit une Europe fraternelle quand de profonds liens d'amitié se nouent qui seront solides face aux possibles tempêtes.

Un bel exemple a été donné avec l'organisation de l'exposition d'Armin Krämer, grand peintre, dessinateur et sculpteur ayant vécu à Münstermaifeld, le 29 mars dernier, à la Galerie Claudot. Le Photo Club a assuré le côté technique et la mise en valeur artistique. C'est un bel exemple de coopération entre un artiste allemand et nos artistes-photographes français.

Seul ombre au tableau : le temps n'a pas été clément pour le programme de visites de la délégation allemande mais ne dit-on pas « mariage pluvieux, mariage heureux » ? •





Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture

DES LOISIRS POUR TOUS !

> INSCRIPTIONS 2019/2020

Les inscriptions aux activités seront possibles pour les nouveaux adhérents dès le 2 juillet 2019. N'hésitez pas à venir nous voir, dès le mois de juin, pour connaître nos nouvelles activités pour la saison prochaine !

> ESPACE JEUNES

Ados 11-14 ans

Les vacances approchent à grands pas et l'Espace jeune du samedi sera ouvert jusqu'au 6 juillet 2019.

Au programme, des activités, des jeux et aussi des sorties pour profiter des beaux jours qui arrivent.

Pendant les vacances, l'APJC vous accueille du 8 au 31 juillet, avec des activités de détente, sportives et artistiques.

Le planning sera bientôt disponible, n'hésitez pas à venir vous renseigner auprès d'Olwen et Ulrich !

> SORTIES FAMILIALES

Famille

Dimanches 7, 14 et 21 juillet 2019

Vous pourrez découvrir, le temps d'une journée en famille, la Cité des Sciences et de l'Industrie, le labyrinthe de maïs de la Brie ou même encore profiter du bord de mer.

• Tarif : adhérent : 10€

enfant de 3 à 12 ans : 7€.

Nombre de places limitées.

> L'APJC est en vacances du 3 au 25 août 2019 inclus.

> RENTREE 2019/2020

Les ateliers reprendront à partir du lundi 9 septembre 2019.

> Le grand nain porte quoi Tout public – Animations ouvertes aux enfants le dimanche

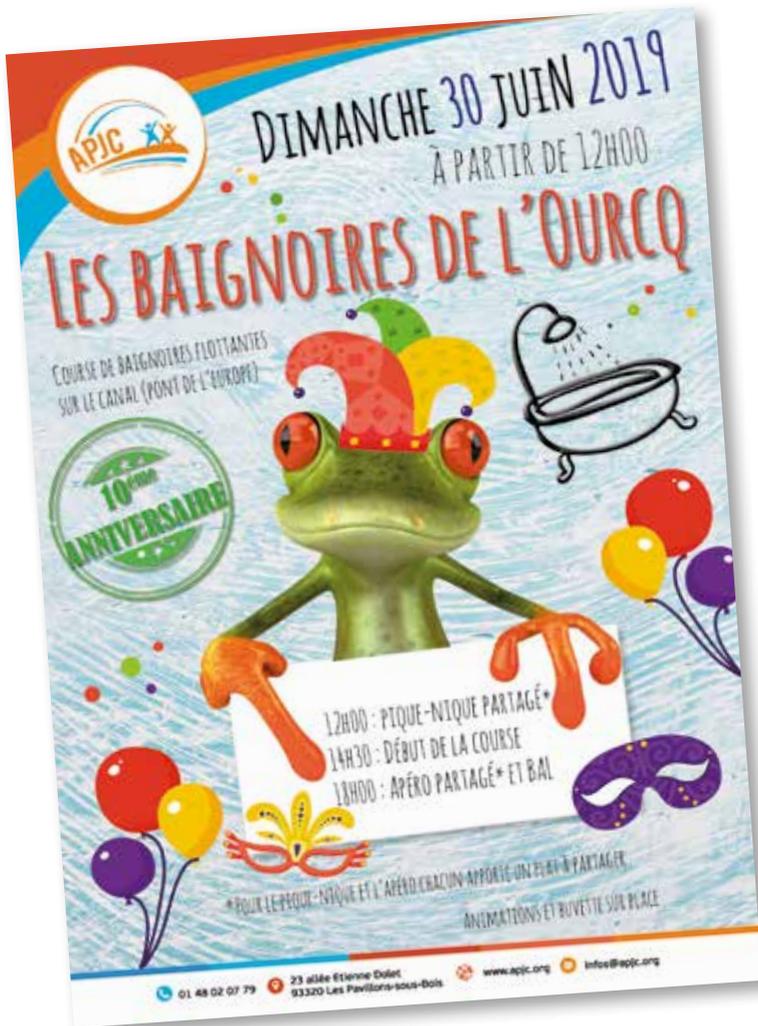
Du samedi 28 septembre 2019 à 20h au dimanche 29 septembre 2019 à 20h (24 h de jeux non-stop) – APJC

Le club de jeux de rôle et de société « Le Nain Porte Quoi » vous propose de participer à sa convention jeux : le grand nain porte quoi. Lors de cet événement, vous pourrez prendre part à de passionnantes parties de jeu de rôle et de société dès le samedi soir, venir jouer en famille le dimanche et rencontrer des professionnels de l'univers du jeu.

Vente de jeux sur place le dimanche.

• Tarif : tout public : 2€ / adhérent APJC et/ou enfant de moins de 12 ans : 1€ (bar et petite restauration sur place).

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte responsable.



> BENEVOLAT

Vous avez envie de partager un peu de votre temps en prenant part aux actions de l'APJC ? N'hésitez pas à vous rapprocher de notre équipe pour connaître les actions auxquelles participer. Notre accompagnement des bénévoles s'appuie sur une expérience éprouvée depuis 50 ans à travers la valorisation de leurs actions (convivialité, formation, livret bénévole utilisable pour la validation des acquis de l'expérience, etc.)



Pour toute information sur le contenu, connaître les tarifs et les modalités d'inscription :
APJC : 01 48 02 07 79

23 allée Etienne Dolet
Les Pavillons-sous-Bois
Site Web : www.apjc.org
Email : infos@apjc.org



Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois

« Audrey, notre directrice, était le soleil de notre association.

On l'a perdue dans un tragique accident de la route. Audrey, tu resteras toujours présente dans nos cœurs, tu as tellement fait pour les enfants.

Nous continuerons notre chemin pour toi, pour Monsieur Schwab et pour Monsieur Le François.

Paix à ton âme très chère Audrey »

Les membres de l'ASP



Disparition d'Audrey Hentsch

Message de son père

« Vous avez été extrêmement nombreux à nous accompagner dans notre tristesse par un soutien, un geste, un regard, une participation financière afin que Jade, la fille d'Audrey, puisse continuer le chemin de la vie sans sa maman.

Nous avons pu remercier certaines personnes, mais il est impossible de le faire pour tout le monde compte tenu de l'importance de tous ces témoignages et aussi qu'il y a eu beaucoup de messages anonymes avec simplement un prénom, un dessin ou également aucune indication d'origine.

Nous profitons de ce magazine d'informations municipales, qui va être lu par l'ensemble de la population, pour tous vous remercier : l'association ASP avec son président, ses collaborateurs, ses jeunes et leurs parents, le personnel de la Mairie, le stade de l'Est et les centres de loisirs, les voisins et toutes les autres personnes qui nous ont témoigné de leur soutien dans cette très dure épreuve.

Comme moi, vous garderez en mémoire une personne qui aimait les gens et que vous avez aimée.



Si certains(nes) souhaitent me joindre vous pouvez le faire soit au 06 74 43 18 25

ou par messagerie : pierrerrichardhentsch@gmail.com
Encore merci »

Pierre-Richard Hentsch

Le 22 mars 2019 : soirée « dis-moi dix mots »

Cet intitulé évoque un événement proposé chaque année par le Ministère de la Culture, lors de la Semaine de la Francophonie. L'édition de 2019, avec les mots « arabesque, logogramme, phylactère, rébus ... » permettait à chacun de laisser libre cours à son imagination.



Ainsi, le photo-club des Pavillons-sous-Bois, associé à plusieurs clubs du département, avait illustré de manière souvent humoristique les dix mots proposés ; l'exposition de ces photos bien encadrées, a eu lieu à la galerie Jean-Baptiste Claudot.

Le 22 mars, une soirée ouverte à tous et organisée par Geneviève Neubig à la mairie des Pavillons-sous-Bois, venait clore cette semaine. Un harpiste, accompagné d'une mezzo soprano, déclinait en musique les dix mots, devant un public conquis. Puis, des textes créés et lus par une poétesse ont retenu l'attention des participants. En milieu de soirée, un cocktail a permis à tous les convives d'échanger amicalement leurs impressions autour de la langue française. •



Horizon cancer SOS Bénévoles

Vous êtes dynamique, compréhensif(ve), optimiste, doté(e) d'esprit d'initiative.

Les contacts humains, le travail en équipe sont vos atouts, venez rejoindre la sympathique équipe de bénévoles pour soutenir et reconforter les personnes atteintes du cancer.

Nous leur rendons visite dans les centres hospitaliers et les appelons au téléphone régulièrement dans toute la France.

Notre philosophie : la joie, la bonne humeur et l'amitié.

Prenez votre téléphone et appelez-nous au 01 43 32 79 77



Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais La cathédrale Notre-Dame de Paris

Le 15 avril dernier, le monde entier était abasourdi par les images que les télévisions passaient en direct : Notre-Dame de Paris en feu. Lieu de culte pour les chrétiens, mais propriété de l'État, cet emblème de notre capitale mérite bien quelques mots.



> Histoire

On pense qu'il existait sur l'île de la Cité un temple païen au début de notre ère, remplacé ultérieurement par une basilique chrétienne, dédiée à Saint Etienne, soit au IV^{ème}, soit au VII^{ème} siècle. De très grandes dimensions, cette cathédrale à cinq nefs, a été régulièrement entretenue et a résisté aux guerres et à l'usure du temps.

Au milieu du XII^{ème} siècle, sous le règne de Louis VII, l'évêque de Paris, Maurice de Sully, décide de construire à sa place une nouvelle cathédrale, beaucoup plus longue et plus haute, dédiée à la Vierge Marie. C'est l'époque de nos grands bâtisseurs de cathédrales qui vont créer le style gothique. Pour mettre en valeur cette cathédrale, une nouvelle voie ample et un parvis permettent d'y accéder facilement.

En 1163, la première pierre est posée en présence du pape Alexandre III. Le chantier dure des années. Sont construits, le chœur (1163-1182), les travées, les bas-côtés et les tribunes (1182-1190), puis la façade et les deux travées de la nef (1190-1225), la galerie haute avec les deux tours (1225-1250).

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles des restaurations ont lieu, des vitraux sont remplacés, mais à la Révolution, des statues sont détruites et la flèche démontée.

Au début du XIX^{ème} siècle, Notre Dame est rendue au culte catholique romain, et la restauration de la cathédrale, ainsi que la construction de la sacristie sont

décrétées par le roi Louis-Philippe, poussée par une formidable demande publique, après la parution du roman de Victor Hugo « *Notre-Dame-de-Paris* ». C'est l'architecte Viollet le Duc le maître d'œuvre. La flèche est reconstruite, les sculptures restituées, la nouvelle sacristie surélevée, de nouveaux vitraux installés, une partie du trésor reconstituée, les peintures murales des chapelles latérales appliquées, et le grand orgue refait. En 1864 la cathédrale Notre-Dame est comme neuve.

La cathédrale ne souffre pas des deux conflits mondiaux du XX^{ème} et la restauration des vitraux de la nef et du grand orgue, le plus célèbre du monde, se poursuit.

Dès le début de notre siècle, de grands nettoyages ont lieu, et plus que jamais les yeux sont tournés vers cet édifice qui doit maintenant retrouver toute sa beauté.

Obsèques et cérémonies : Maurice Barès (1923), Le Maréchal Foch (1929), Le Maréchal Joffre (1931), Raymond Poincaré (1934), Le Maréchal Leclerc (1947), Le Maréchal de Lattre de Tassigny (1952), Paul Claudel (1955), Le Maréchal Juin (1967), Charles de Gaulle (1970), Georges Pompidou (1974), François Mitterrand (1996), l'abbé Pierre (2007) •



> Événements

De tous temps, la cathédrale Notre-Dame a été liée à l'histoire de France. Voici quelques dates :

Saint Louis dépose la Sainte Couronne du Christ en 1239 ; procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc en 1456 ; la cathédrale devient propriété de l'Etat en 1789 ; Napoléon Bonaparte est sacré empereur des Français en 1804.

Mariages : Marguerite de Valois avec Henri de Navarre en 1572, Napoléon III en 1853.



Renseignements :
Tél. : 01 48 48 37 44

Le Photo Club Pavillonnais, pour tous les goûts ...

Après une saison photographique très « urbaine » avec, en point d'orgue, la Semaine de la Photo en novembre dernier, très centrée sur la « Street Photographie », les photographes du PCP s'investissent déjà dans la prochaine édition très « Nature » et plus particulièrement « animalière », au sens large : faunes sauvages et domestiques. De belles confrontations de points de vue en perspective, notamment avec nos 3 invités, Stanley Leroux, Patrick Kientz et le Festival de l'Oiseau, et des photographes des autres clubs photo de la région. Mais les activités du PCP vont bien au-delà de cette manifestation.



Sans parler des 2 autres manifestations annuelles du PCP, « Dis-moi dix mots ... en images », exercice de mise en images de mots de la francophonie, et l'exposition « personnelle et exclusive » du PCP, la dernière édition début juin s'inspirant d'œuvres de photographes, peintres et dessinateurs célèbres et moins célèbres, le PCP offre une diversité de centres d'intérêt à chacun. Sous la conduite de « spécialistes » et surtout de passionnés, chacun peut aborder des sujets aussi variés que la prise de vue de studio, la retouche logicielle de ses photos, le développement et le tirage argentique N&B, le montage audiovisuel et vidéo, la photo nature (animalier, macro, flore), la photo de rue, le graphisme (architecture, paysage, texture, minimalisme), le reportage (comme les Baignoires de l'Ourcq organisées par l'APJC), et de fréquentes sorties photo sur des thèmes précis, etc ...

Le PCP, c'est aussi (et surtout) de multiples (autres) occasions d'exposer et de montrer ses photos, dans la Ville d'abord : à la bibliothèque, à l'Espace des Arts (pour le Pavillons Jazz Festival par exemple), à l'APJC, au club Yvonne De Gaulle, dans les collèges et les écoles. C'est souvent l'occasion d'accueillir les classes de primaire, de collège et les résidents de nos EHPAD pour des visites guidées et interactives.



Et au-delà également, dans certains lieux d'exposition prestigieux comme le Château de Ladoucette à Drancy, des librairies et des restaurants. C'est aussi l'occasion de se confronter aux autres photographes grâce aux concours régionaux et nationaux (de la FPF ou non) auxquels le PCP participe régulièrement (le PCP est en Coupe de France « Nature »!). C'est également un tremplin pour des expositions personnelles, expérience riche d'enseignement et de contacts humains. Mais le PCP c'est principalement un lieu d'échange et de partage d'expériences, de techniques, de regards, de points de vue, quel que soit son niveau. Tous les vendredis soir, chacun apporte sa pierre à l'édifice de tous. La porte vous est ouverte, si vous avez quelque chose à montrer, à partager, à apprendre, à nous apprendre, à concrétiser photographiquement. Nous serons heureux de vous accueillir. La prochaine saison s'annonce aussi riche voire même plus que celle-ci. Rendez-vous à la Fête des Associations des Pavillons-sous-Bois en septembre pour vous rencontrer, vous renseigner, vous donner envie de nous rejoindre, nous donner envie de vous accueillir. En attendant, profitez des beaux jours (et des mauvais jours aussi) pour fixer sur vos capteurs et vos pellicules ces moments éphémères qui s'écoulent devant vous. Et montrez-les !

Souriez, vous photographiez ! •



Le Photo Club Pavillonnais :
171 avenue Jean-Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois

Réunion tous les vendredis soir
à partir de 20h30-21h.

Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com

Site : www.photo-club-pavillonnais.com

Galerie : www.pbase.com/photoclubpavillonnais

Facebook : www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais



Parcours du cœur

Dimanche 7 avril 2019, tous les Pavillonnais étaient invités à participer au Parcours du cœur, autour d'activités physiques et de conseils de prévention santé.



SEP BASKET

Succès du stage

Le stage de Pâques, un succès qui ne se dément pas de saison en saison, avec pour cette année, un changement d'envergure : il était dirigé de mains de maître par un vrai pro, Dave DARASE, l'entraîneur de l'équipe 1^{ère} Garçons. Fourbus mais heureux, nos 50 jeunes licenciés se sont quittés après 4 jours d'un travail intense. Un stage typiquement pavillonnais qui, aux dires de chacun, n'avait rien à envier aux différents stages PRO organisés dans la région. A faire savoir pour l'année prochaine !

Pour ce qui est de l'équipe 1^{ère} Garçons, à l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, ils sont bien accrochés à leur 3^{ème} place du championnat à 1 point seulement de la montée en division supérieure.

Un grand bravo à l'équipe 1^{ère} fille qui termine 1^{ère} de la phase initiale de son championnat, qualifiée pour la phase finale.

Un petit mot enfin, avec un autre bravo, pour les poussins qui terminent invaincus lors du tournoi de la fête nationale du mini basket qui se déroulait à St Denis. Une belle équipe en devenir !



Retrouvez nos infos sur notre site : sep-basketball.clubeo.com ou sur la page Facebook : SEP Basket

SEP TENNIS

Les stages tennis **été 2019****POUR LES 6/18 ANS.**

Stage sur 5 jours.

1^{ère} semaine : du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet.

2^{ème} semaine : du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet.

Attention, le vendredi étant consacré à une extraordinaire sortie sur la journée, les formules tennis et demi-journée auront lieu sur 4 jours, du lundi au jeudi. La formule journée complète se déroulera du lundi au vendredi.

> **Formule tennis le matin pendant 1h30.** Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, vous progresserez le temps de 4 séances. Tarif : 56€ la semaine.

> **Formule demi-journée** toute la matinée de 9h à 12h se décomposant en 1h30 de tennis + 1h30 de jeux sportifs et de motricité. Soit 3h de sport non-stop pour garder la forme et progresser au tennis. Tarif : 84€ les 4 jours.

> **Formule journée** inclut la formule demi-journée, en y ajoutant le repas du midi à la cantine de l'école Brossolette, ainsi que 3 sorties (dont une sortie extraordinaire toute la journée du vendredi) et 2 tournois les après-midi, le goûter. Tarif : 140€ la semaine.

L'accueil se fait à partir de 8h30 le matin. Les activités se terminent à 16h30, avec possibilité de récupérer les enfants jusqu'à 17h.



> **Activités de la 1^{ère} semaine :** accrobranche (lundi), jump park (mercredi) et sortie au Parc Astérix (toute la journée du vendredi).

> **Activités de la 2^{ème} semaine :** bowling (lundi), jump park (mercredi) et sortie au Sherwood parc (toute la journée du vendredi).
Remise famille de 10% sur le 2^{ème} enfant. Remise de 10% sur la 2^{ème} semaine pour le même enfant.



Informations et inscriptions,
Dalibor au 06 19 02 09 10 ou par courriel :
contactseptennis@gmail.com.

Fête de la Musique

Place de l'Hôtel de ville
dès 20h



GRATUIT

Vendredi
21 juin

ANIMATIONS MUSICALES

GROUPE DU LYCÉE
NICOLAS LEDOUX :
VIBZ CREW

LE SPARROW CLUB :
ROCK-SOUL-BLUES

RØYK :
FRENCH POP ROCK

SHERIDAN GROUP

LAURA ROSE ET KATEB :
REGGAE, SOUL, HIP
HOP

JAZZ GANG :
JEAN ROTMAN

DANSE FLAMENCO :
LAS FLAMENLOKAS

Escrime : une Pavillonnaise à l'honneur

Léa Varela, décroche la médaille d'or par équipe lors des derniers championnats du monde juniors

Léa est une jeune Pavillonnaise de 17 ans, qui vient de s'illustrer lors des derniers championnats du monde junior qui se sont déroulés du 6 au 14 avril, à Torun en Pologne.

Léa a commencé à pratiquer l'escrime il y a dix ans. C'est une enfant brillante et motivée, à l'esprit vif, curieuse et ouverte aux autres. Elle suit actuellement sa scolarité en terminale S et ses entraînements au CREPS de Talence (Bordeaux-Aquitaine) dans le pôle France en section escrime.

Ces professeurs ainsi que ses éducateurs sportifs la définissent comme une adolescente agréable, travailleuse, sociable et reconnue par ses camarades, toujours prête à aider les autres.

Cette très belle médaille récompense tous ses efforts et laisse entrevoir de belles perspectives. Nous lui présentons toutes nos félicitations !



SEP ATHLÉTISME

SEP Athlétisme : ils sont FINISHERS !

Le mois d'avril a marqué l'arrivée du grand rendez-vous des athlètes pavillonnais avec l'épreuve mythique du marathon, soit l'aboutissement de trois mois de préparation spécifique acharnée. Le froid, la neige, la pluie et le vent n'auront pas eu raison de leur motivation ; après plusieurs centaines de kilomètres parcourus sous tous les temps et sur tous les terrains, ils étaient fin prêts à relever le défi et à en découdre avec les 42.195 km réglementaires.

Le(s) jour(s) J : exit les derniers stigmates de l'hiver et place aux rayons de soleil printaniers pour accompagner les coureurs ! A Rotterdam tout d'abord, où Alexis Vinuesa, Margaux Lyons, Irène Paignon et Anne-Marie Franco-Lopez se sont alignés au départ d'un parcours réputé comme l'un des plus rapides du monde. A l'arrivée, records personnels pour Alexis en 3h57, Margaux en 3h58 et Irène en 4h38, et 5h02 pour Ana qui vient compléter l'équipe finisher du jour !

« Get up ! [...] Paris t'attend, bonne course ! » ; Le dimanche suivant débute par ces mots pour six autres représentants du SEP Athlé. Rachida Oualit, Karine Becker, Nathalie Kornberg, Michel Mécharle, Caroline Chales et Jami-la Bouhalouf se sont élancés quelques heures plus tard sur les Champs-Élysées, dominés par la silhouette imposante de l'Arc de Triomphe. Au terme d'un par-



cours au décor époustouffant, Rachida réalise la meilleure performance pavillonnaise de l'année en 3h35 (record personnel). Karine et Nathalie achèvent leur premier marathon en 3h45 et 4h09, respectivement. Michel signe un chrono de 4h16, puis Caroline en termine à son tour en 4h54 (record personnel). Très belle performance également de Jamila Bouhalouf, finisher en 5h47 pour sa première tentative, moins d'un an après ses débuts en course à pieds !

« Fierté », « dépassement de soi », « leçon de vie », « inoubliable », « magique », « énorme »,... les qualificatifs ne manquent pas pour exprimer les émotions ressenties après le franchissement de la ligne d'arrivée. Le mot de la fin leur parviendra par sms : « Bravo ! Tu es marathonien(ne), lève la tête et sois fier(e) ! »



SEP Athlétisme

www.sep-athletisme.clubeo.com

SPORTS EN FÊTE

**DIMANCHE
23 JUIN 2019**

ACCÈS GRATUIT
stade Léo Lagrange
à partir de 14h



Tombola gratuite (tirage à 18h30)

>> Animations sportives

Tennis. Tennis de Table. Badminton. Basket-ball. Athlétisme. Pétanque.
Judo. Football. Cyclisme.

>> Animations jeux

Parcours Tropical sea. Surf machine. Wipe out. Jeux en bois. Némoparade...

>> Espace dédié Petite Enfance

Baby pirates. Maquillage. Lègos géants...

Stade Léo Lagrange 20 Avenue Anatole France, Les Pavillons-sous-Bois

Tenue de sport conseillée, buvette organisée par le SEP



➤ Élections Européennes

Les élections européennes ont vu un affrontement entre Marine LE PEN et Emmanuel MACRON, c'était une volonté du Président et des médias qui l'ont constamment répété, en faisant ainsi le thème essentiel de la campagne. Ce jeu de dupe, instauré il y a des années par François Mitterrand, semble avoir parfaitement fonctionné cette fois-ci, à l'avantage de la majorité présidentielle. Mais à quel prix, la destruction des partis politiques est très dangereuse pour la Démocratie. Quelle alternance crédible restera-t-il ? Le Président pense ainsi s'être assuré sa réélection en 2022, mais un très fort mécontentement remonte du Peuple, qui n'en peut plus de toutes ces augmentations perpétuelles, l'essence au plus haut pulvérise les tarifs qui avaient déclenché le mouvement des gilets jaunes, EDF qui explose à plus 6% juste après les élections. De même, le gouvernement a attendu la fin des européennes

pour laisser les médias annoncer tous les licenciements, et blackout total sur la réforme des retraites qui va être difficile pour les plus modestes. Le gouvernement ne souhaite pas augmenter l'âge de départ à la retraite, mais va tellement pénaliser financièrement les actifs qu'ils seront obligés de repousser leur départ à 65 ans ou plus probablement 67 ans.

Par contre, le Président a dépensé plus de 23 milliards pour tenter d'apaiser la colère et sauver son résultat aux européennes, en reportant ainsi sur les générations futures le règlement de la facture. Cela a parfaitement fonctionné, beaucoup de retraités ont été sensibles à ce saupoudrage. Il abandonne toutes les économies promises durant la campagne présidentielle (diminution du nombre de fonctionnaires, gestion plus rigoureuse des deniers publics). L'Histoire nous a montré comment cela se terminait, ce qui est fort préoccupant pour nos enfants.

Mais quel plus pour la France dans ce Parlement Européen ? Les élus « En Marche » sont une vingtaine et n'ont aucun allié dans les autres pays, alors sur plus de 750 Députés européens, ils auront bien peu de poids, et la voix de la France sera inaudible. Nos Députés, eux, intégreront le parti du groupe le plus important du Parlement, mais à 8 la France sera en difficulté, vis-à-vis de l'Allemagne, pour faire valoir ses intérêts. Les européennes ont toujours été, pour nos concitoyens, un moyen de crier leur colère, mais est-ce bien raisonnable quand des enjeux vitaux sont devant nous ?

Les élus de la Majorité municipale

➤ Le parti de Macron devancé, Les Républicains en déroute, les écologistes comblés, la gauche fragmentée

Nous remercions les électeurs, assesseurs, agents municipaux, qui ont fait vivre la démocratie le 26 mai.

Les Français se sont déplacés en plus grand nombre. La crise sociale, l'urgence écologique, l'idéal européen ont contribué à les impliquer. Les enjeux nationaux ont eu un poids important : soutien ou rejet de la politique injuste de Macron en faveur des plus riches.

Ces élections laissent un goût amer pour plusieurs raisons.

Le Rassemblement National reste à un fort niveau et devance de peu la République en Marche. Les partis pro-européens conservent toutefois la majorité au sein du Parlement de Strasbourg.

Une partie de l'électorat de centre-droit ou de la droite pro-européenne s'est tourné vers la liste LREM. Les Républicains, sanctionnés, ont connu un échec « terrible », la claque du siècle, avec un score de 8,5% !

Les écologistes d'EELV se sont hissés à la 3ème place du scrutin. Y. Jadot a bénéficié de l'effet européen favorable

aux écologistes et d'une montée en puissance, notamment dans la jeunesse, des préoccupations liées au dérèglement climatique.

La gauche, éparpillée, joue les seconds rôles. La liste PS-Place publique obtient un score modeste. On peut se féliciter d'un sursaut qui lui permet d'obtenir des sièges au Parlement européen. Ce ne sera le cas ni pour la liste de B. Hamon, ni du Parti communiste.

Si les gauches ont vu des électeurs déçus de la politique de Macron, les rejoindre, si elles avaient réussi à se rassembler, leurs élus seraient plus nombreux et tous leurs électeurs représentés. Les gauches sont invitées à l'humilité, à se mettre autour d'une table, à mettre leurs affects, provisoirement, sous le tapis : tout est à construire.

Aux Pavillons-sous-bois, la participation est moindre, de près de 10% et invite à relativiser les résultats. LREM devance le RN et, localement, se voit déjà aux affaires. Un bon score ne constitue pas un projet municipal crédible.

EELV est troisième, PS et FI au coude à coude. Les Républicains, qui détiennent la mairie depuis 24 ans, connaissent le naufrage, avec un score inférieur à 10%. Ne faut-il pas y voir une désaffection de Pavillonnais déçus par l'évolution de la ville ? Il ne fait plus aussi bon vivre aux Pavillons-sous-bois.

Nous sommes pour des projets construits pour et avec les habitants. Nous sollicitons votre avis sur votre ville et sur l'équipe municipale. Participez à la consultation en ligne : [https:// notrevilleagauche.fr](https://notrevilleagauche.fr) www.facebook.com/Notrevilleagauche/ <https://twitter.com/NVG2020>

S. CALISIR, J.F. CHLEQ, B. DENY,
conseillers municipaux
de l'Opposition.

06 25 48 09 38

bddeny@gmail.com

**Facebook : Pavillons sous-bois la
voix de l'opposition.**

Nouveaux commerçants



> SNAIDERO

La Ville est heureuse d'accueillir l'enseigne SNAIDERO, qui vient d'ouvrir ses portes, boulevard Pasteur, juste en face de la Gare des Pavillons.

Si vous avez un projet de création de cuisine, rendez-vous à cette nouvelle adresse où Design, qualité, beauté du détail, sont les maîtres mots. Depuis plus de 70 ans, cette marque Italienne crée des cuisines sur mesure, tout en alliant le soin artisanal et la recherche technologique. Tous les meubles sont dessinés par les plus grands noms du design et fabriqués à la main. Si vous souhaitez découvrir ces meubles, rendez-vous en boutique où plusieurs modèles sont présentés ; vous serez accueilli par deux associés, professionnels du secteur, qui pourront vous conseiller et vous faire découvrir l'ensemble de la gamme.

SNAIDERO

65 boulevard Pasteur

Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : snaidero93320@gmail.com

Tél. : 01 88 49 59 77

Pompiers Bondy : portes-ouvertes

Les portes-ouvertes se dérouleront le samedi 21 septembre 2019 au centre de secours de Bondy, situé au 8 Avenue de Verdun à Bondy, de 10h à 17h. Les habitants pourront découvrir des démonstrations de leur savoir-faire : découpe de véhicule, sauvetage de personnes ou pour réaliser des parcours éducatifs pour les enfants, monter à l'échelle, utiliser les lances à incendie...



Samedi 21 septembre 2019
Portes-Ouvertes

La ville des Pavillons-sous-Bois recrute



> Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance

- Assistante administrative - Direction Enfance, Jeunesse, Sports et Petite Enfance
- Secrétaire - Crèche Les Petits Voyageurs

> Pôle santé / social

- Conseiller en Economie Sociale et Familiale
Pôle Action sociale
- Dentistes - Centre municipal de santé
- Infirmier coordinateur
Service de Soins Infirmiers à Domicile

> Police municipale

- Policier Municipal
- Agent Point école

> Direction des Services Techniques

- Gardien d'école - Service Bâtiments
- Agent SSIAP à l'Espace des arts
et au parking de Chanzy
- Chauffeur de car - Régie Bâtiments et Garage

> Bibliothèque

- Directeur/Directrice de la Bibliothèque

> Direction des Ressources Humaines

- Responsable Emplois et Compétences
- Gestionnaire Ressources humaines

Retrouvez l'intégralité
des offres d'emploi
sur le site de la Ville :
www.les-pavillons-sous-bois.fr
et postulez en ligne
rubrique Emploi





Urgences médicales

- > **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- > **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
 - Hôpital Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
 - Clinique Vauban, consultations sans rendez-vous
De 9h à 21h 7j/7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- > **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy. **01 48 50 30 00**
- > **Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : 01 48 36 28 87**
- > **AMBULANCES** Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. F. Kennedy Les Pavillons-sous-Bois **01 48 54 21 10**



Pharmacies de garde

Gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

www.monpharmacien-idf.fr

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment les **pharmacies de garde** les dimanches, les jours fériés et la nuit.

MonPharmacien (www.monpharmacien-idf.fr) est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.

PHARMACIE DE L'EUROPE **01 48 47 42 97**
112 avenue de Rome 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Ouvert 7j/7 de 8h à 21h et de 9h à 20h les dimanches et les jours fériés



État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

MARIAGES

MARS 2019

- Sylvain ROBEIRO et Mylène, Charlotte PELLETIER
- Alexandre, Anouar LAKHFIF et Anyssa ICHOU

AVRIL 2019

- Amadou KONATE et Fatoumata MAIGA
- Jérôme, Jean, Robert CANONNE et Elise PINCHEDÉ
- Salim ATHAMNIA et Sabrina BELHOCINE
- Abdellatif ERRACHIDI et Valérie, Marie-Thérèse GAUTHIER
- Guillaume, Emmanuel DE SOUSA et Corina-Gabriela CAVAL
- Rémy, Dominique, Gilbert SAGOT et Naïta Chobô MENDY
- Hasan ÇAKIR et Hasret CALISIR
- Ali KIRAY et Mélissa, Martine SALLI
- Massamba, Etienne DIENG et Deguene, Mariama GAYE

NAISSANCES

MARS 2019

- Nino DE CARVALHO né le 4 mars 2019
- Nikola STOJANOVIC né le 6 mars 2019
- Garance BEAUZIERES née le 8 mars 2019
- Matheo IAROSEVICI né le 14 mars 2019
- Rayan ATMANE né le 21 mars 2019
- Maïmouna, Khyra KONATE née le 21 mars 2019
- Anthony, Andrew LEGRAND né le 22 mars 2019

AVRIL 2019

- Gabriel, Daniel CHERFEDDINE né le 9 avril 2019
- Henry, Eric, Jean-Luc CASTELAIN né le 10 avril 2019
- Ollie, Désirée, Josée BORDE née le 17 avril 2019
- Lily-Rose BARDIN née le 18 avril 2019

DÉCÈS

MARS 2018

- Madame Christiane BALTHAZARD née HUON décédée le 21 mars 2019



Téléphones utiles

- > **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**
- > **POLICE MUNICIPALE** :
Maison des Services Publics allée de Berlin
Tél. : **01 48 02 75 37** ou après 18h : **06 03 21 20 39**
- > **Permanence technique de la Ville** : Tél. : **01 48 48 20 94**



Estimation offerte sous 24h.

Téléphone: **01.41.64.98.72**
118, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois.



SDM ISOLATION

Pourquoi ne payez-vous qu'1€* ?

1€

ISOLATION
DES COMBLES
ET SOUS-SOL

Notre offre à 1€ est possible grâce aux Certificats d'Economies d'Energie, créés en 2005 avec la loi POPE. Il n'y aucune avance de frais ! Nous vous facturons uniquement le reste à charge après déduction de la prime des certificats d'économies d'énergies. Ce sont les fournisseurs d'énergie qui financent vos travaux, et nous nous occupons de toutes les démarches administratives pour vous.

- Vous faites votre demande gratuitement et sans engagement par téléphone
- Vous échangez avec un conseiller pour accompagner votre projet
- Nous réalisons une visite technique gratuite, pour établir un devis
- Vos travaux sont réalisés par notre partenaire certifié RGE

Tél. : 01 42 23 99 91

SDM

Plomberie - Chauffage - Entretien - Dépannage

L'ENTRETIEN DE
VOTRE CHAUDIÈRE
EST OBLIGATOIRE !
Décret 2009-649
juin 2009

- Installation sanitaire et chauffage • Entretien chaudière • Dépannage •
- SDB • Débouchage canalisation • Ramonage de cheminée •
- Réparation fuite • Mise aux normes •
- Contrat d'entretien chaudière : 109 € H.t.

Tél. : 01 73 74 22 88

MONOPRIX

DÉCOUVREZ

LA LIVRAISON

QUI VOUS

DÉLIVRE



LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE
DÈS 50€ D'ACHATS AVEC 

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

PLACE OISSERY FORFRY

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H00 À 20H00
ET LE DIMANCHE DE 9H00 À 13H00

P 1H GRATUITE DÈS 5€ D'ACHATS

* Hors forfait préparation 2 €. Voir conditions de la livraison à domicile et d'adhésion à la Carte de Fidélité Monoprix en magasin et sur monoprix.fr. Monoprix - SAS au capital de 78 365 040 € - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 R.C.S. Nanterre -  - Pré-presse : elpev

Samedi 13 juillet 2019

FÊTE NATIONALE

21h30

Distribution
de lampions
sur le Parvis
de l'Hôtel de ville

22h30

Départ de la retraite
aux flambeaux,
place Charles de Gaulle
vers le stade
Léo Lagrange

23h

Feu d'artifice
au Stade
Léo Lagrange,
suivi du bal

